

# SOUTIEN À LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES

## OBJECTIF DU SOUTIEN

Soutenir les étudiants dans les dépenses qu'ils engagent pour la diffusion écrite et orale de leurs travaux et cela, tant en contexte scientifique qu'en contexte de transfert des connaissances vers des milieux pratiques. Le candidat ne peut cumuler, au cours du même cycle d'étude, plus de 2 000\$ (maîtrise), 3 500\$ (doctorat) et 1 000\$ (postdoctorat) en soutien financier du CICC ([Soutien à la diffusion des connaissances](#) / [Soutien à la collecte et au déroulement de la recherche](#) / [Soutien à la formation à la recherche](#)).

Exemples d'activités admissibles : rédaction d'article scientifique, rédaction des documents à l'intention des milieux de recherche, conférence dans des congrès scientifiques, conférence dans des milieux pratiques, présentation par affiche.

## CONDITIONS

- Être encadré par un chercheur régulier du CICC, peu importe votre université d'attache;
- Être inscrit comme étudiant à temps plein de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> cycle ou postdoctorat;
- Fournir un court résumé vidéo de la contribution du soutien, suite à la réalisation de l'activité (description de l'événement et retombées pour l'étudiant);
- Réaliser un projet qui s'inscrit dans un des [axes du CICC](#);
- Les remboursements éligibles correspondent à des demandes de 100\$ et plus;
- Les dépenses doivent être effectuées dans les six mois précédents ou suivants la candidature;
- Indiquer si d'autres demandes de financements ont été demandées ou reçues pour la même activité. Ne pas appliquer pour une bourse de colloque (bourse d'excellence) du CICC pour la même activité que celle demandée pour ce soutien

## VERSEMENT DU SOUTIEN

- La bourse sera versée suite à l'approbation de la demande par le comité des bourses

## CRITÈRES D'OCTROI

L'objectif de ce programme est de soutenir un maximum d'étudiants. Le comité pourra octroyer le montant demandé en tout ou en partie selon les demandes reçues. Les principes suivant aideront à répartir le soutien au sein des étudiants :

- Favoriser les activités nécessaires ou les plus utiles au cheminement de l'étudiant :
  - Seront privilégiées les activités qui demandent la participation active de l'étudiant et qui contribuent à l'avancement de son projet;
- Favoriser le soutien d'un maximum nombre d'étudiants :
  - Seront privilégiés ceux qui n'ont pas déjà reçu de soutien pour ce volet;
- Favoriser le soutien des dépenses qui contribuent aux objectifs du regroupement stratégique

## DÉPÔT DU DOSSIER

- Le formulaire de candidature complet doit être envoyé par courriel en un seul fichier au format PDF, à l'adresse suivante : [bourses-contrats@cicc.umontreal.ca](mailto:bourses-contrats@cicc.umontreal.ca)
- Les offres de soutien sont proposées lors de trois concours annuels (automne – hiver – été).
- Lorsqu'un membre du comité des bourses est en conflit d'intérêt avec un étudiant, il ne participe pas à la discussion et à la délibération

**DATE LIMITE LE 24 MARS 2022  
À 16H00**

